



CODE DE CONDUITE

INTRODUCTION AU CODE DE DÉONTOLOGIE

Chers collègues,

Notre code de déontologie est un document important. Il affirme nos valeurs collectives et nos responsabilités individuelles lorsque nous travaillons chez WMG. Il décrit notre engagement à agir de manière éthique dans nos relations commerciales. Il décrit les étapes à suivre dans le cas improbable où nous nous trouverions dans une situation suspecte ou douteuse.

Toutefois, ce sont nos employés, nos équipes et nos dirigeants qui font de notre code de déontologie une réalité. Nous avons tous un rôle à jouer dans le maintien des normes et pratiques commerciales les plus élevées. Ensemble, nous incarnons et appliquons une culture d'honnêteté, d'intégrité et de respect mutuel.

Si vous avez des questions sur tout aspect du code, ou sur les lois et règlements qui ont un impact sur WMG, veuillez contacter le bureau de la conformité.

Adhérer à notre code de déontologie n'est pas seulement un impératif moral. Il est vital pour la santé créative et commerciale de notre entreprise. En suivant notre code de déontologie, nous aidons à garantir que WMG continue de prospérer et de devenir plus fort que jamais.

Merci,



Robert Kyncl
Président-directeur général

Nos valeurs et responsabilités

NOS VALEURS

Les valeurs fondamentales de Warner Music Group constituent la base de notre culture d'entreprise et informent chaque aspect de nos activités à l'échelle mondiale.

CRÉATIVITÉ ET INNOVATION :

Nous mettons l'accent sur la créativité et la liberté d'expression artistique, et nous nous engageons à rechercher les moyens les plus innovants et inventifs de connecter davantage de personnes à la musique qu'ils aiment.

LEADERSHIP ENTREPRENEURIAL :

Notre esprit d'entreprise est le moteur de notre succès et de notre croissance. Nous nous engageons à prendre des risques audacieux et informés, à trouver de nouvelles approches aux anciens défis et à exécuter rapidement des idées intelligentes.

INTÉGRITÉ :

Nous adhérons aux plus hautes normes professionnelles et éthiques dans tout ce que nous faisons, qu'il s'agisse de traiter des affaires, d'interagir avec nos artistes, collègues ou fournisseurs, ou d'être un bon citoyen corporatif.

COMPÉTITIVITÉ :

Nous visons à être les meilleurs du marché et à avoir une compréhension claire de ce que la réussite signifie. Nous croyons fermement en notre capacité à être compétitif et à créer durablement de la valeur pour nos investisseurs, employés, artistes et clients.

COLLABORATION :

Nous concentrons notre esprit de compétition sur le marché et non sur le lieu de travail. Nous nous concentrons sur le maintien d'un environnement de travail collaboratif où les gens écoutent et apprennent les uns des autres, même lorsqu'ils ne sont pas d'accord.

DIVERSITÉ ET INCLUSION :

En tant que leader mondial de la musique, nous nous engageons à créer un environnement de travail diversifié et inclusif qui favorise la créativité et l'innovation.



NOS RESPONSABILITÉS

Nous avons tous la responsabilité de démontrer nos valeurs fondamentales dans nos actions et de :

- › Considérer l'apparence de nos actions et agir toujours avec intégrité.
- › Accepter la responsabilité de nos choix et être responsables de notre conduite.
- › Nous conformer aux normes éthiques et juridiques les plus strictes et suivre notre Code, les lois et règlements qui s'appliquent à notre entreprise et nos politiques.
- › Demander de l'aide en cas de besoin et signaler les préoccupations ou violations potentielles vis-à-vis de notre Code, de la loi ou de nos politiques.
- › Remplir toutes les exigences du programme de conformité et d'éthique.

Les gestionnaires ont des responsabilités supplémentaires et doivent s'assurer qu'ils favorisent une culture d'éthique et de conformité et qu'ils font preuve de leadership personnel par leurs actions. Les gestionnaires devraient :

- › Être disponible pour aider les employés lorsqu'ils cherchent à obtenir des conseils ou à signaler des problèmes.
- › Créer un environnement dans lequel les employés se sentent à l'aise de faire part de leurs préoccupations sans crainte de représailles.
- › Prêcher par l'exemple et être un modèle positif en faisant des affaires avec honnêteté et intégrité.
- › Appliquer notre Code et nos valeurs de manière cohérente et équitable.
- › Être responsables de leur conduite personnelle et de la conduite de ceux qu'ils supervisent.

Table des matières



2 INTRODUCTION AU CODE DE DÉONTOLOGIE



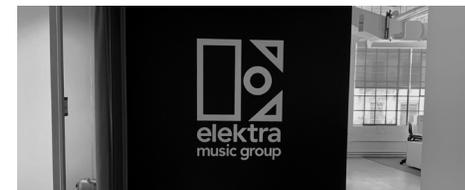
3 Nos valeurs et responsabilités

- 3 Nos valeurs
- 4 Nos responsabilités



6 Section 1 : Notre Code de conduite

- 7 Aperçu de notre Code
- 8 Faire des choix et prendre des décisions éthiques
- 9 Rechercher des conseils et soulever des préoccupations
- 10 Comment les préoccupations sont traitées
- 10 Engagement envers l'absence de représailles



11 Section 2 : Intégrité avec nos collaborateurs

- 12 Promouvoir la diversité et l'inclusion
- 14 Maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire



16 Section 3 : Intégrité envers notre entreprise et nos investisseurs

- 17 Utiliser correctement les actifs de l'entreprise
- 19 Protéger les informations exclusives et confidentielles
- 20 Communiquer avec précaution
- 21 Faire preuve de précision et de transparence dans nos dossiers
- 22 Comprendre le commerce de valeurs mobilières



23 Section 4 : Intégrité dans notre marché et notre industrie

- 24 Honorer notre réputation
- 25 Responsabilité avec notre contenu
- 26 Reconnaître et éviter les conflits d'intérêts
- 28 Échanger des cadeaux et divertissements



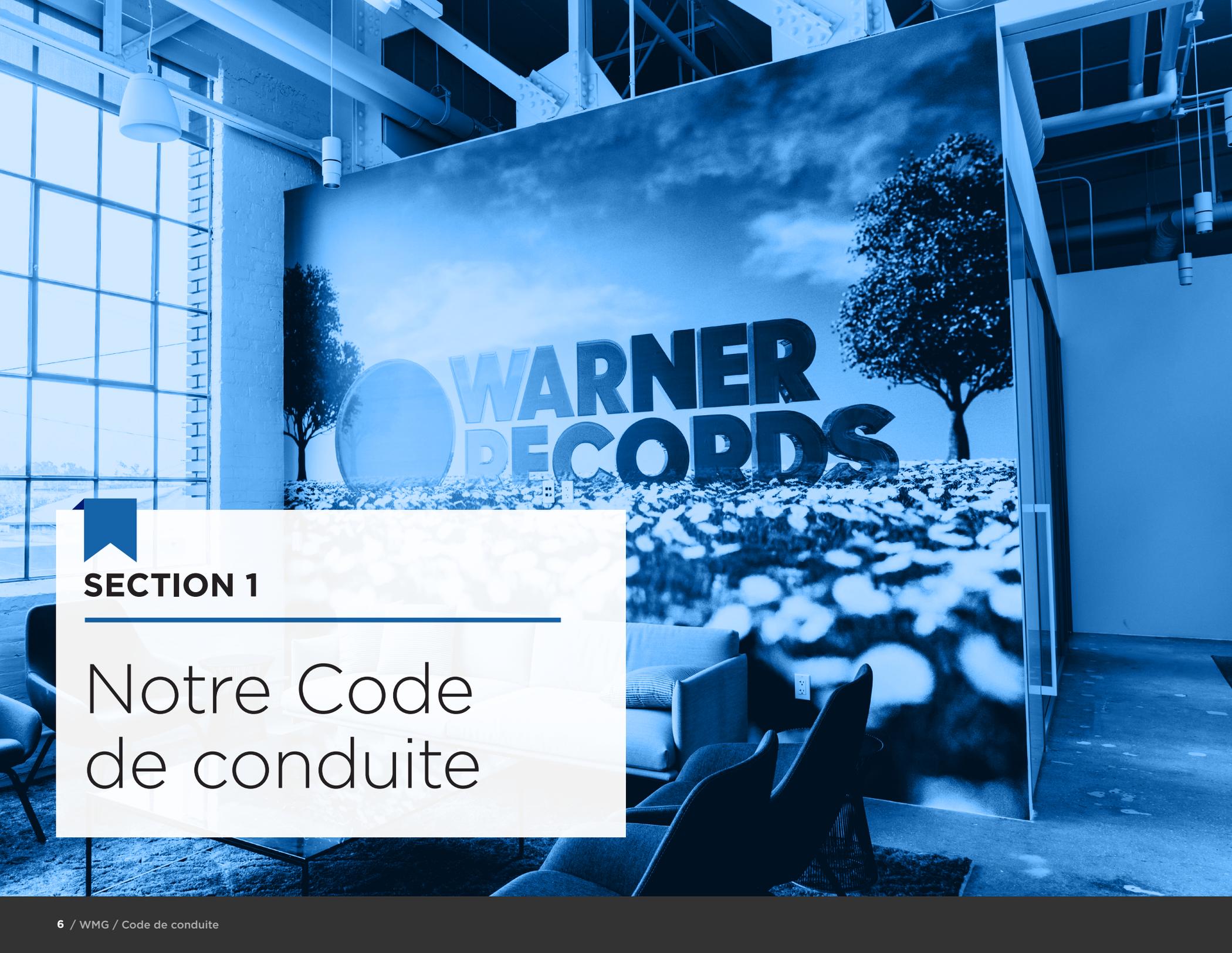
29 Section 5 : Intégrité dans notre communauté mondiale

- 30 Agir comme de bons citoyens corporatifs
- 31 Responsabilité environnementale
- 32 Lutter contre les pots-de-vin et la corruption
- 33 Participer à une activité politique
- 34 Concurrence équitable
- 35 Se conformer aux règlements sur le commerce mondial



36 Conclusion

- 37 Dérogations à notre Code
- 38 Ressources WMG



SECTION 1

Notre Code
de conduite

APERÇU DE NOTRE CODE

Warner Music Group (WGM) est composé d'un ensemble unique d'entreprises avec des cultures distinctives qui représentent certains des plus grands artistes et auteurs-compositeurs du monde. Nos artistes, collègues, clients et investisseurs comptent sur chacun d'entre nous pour être les gérants de notre réputation et pour mener nos affaires avec les plus hauts standards professionnels et éthiques dans tout ce que nous faisons.

Notre Code de conduite (notre « Code ») est en place pour nous assurer que nous sommes tous correctement équipés d'outils et de ressources nécessaires pour comprendre les normes et les comportements qui s'appliquent à l'activité que nous menons pour WGM.



REMARQUE

Chacun d'entre nous chez WGM, quel que soit le titre, l'ancienneté et le lieu, a la responsabilité de se conformer à notre Code. Peu importe notre poste, nous sommes tous censés faire des affaires conformément aux normes éthiques énoncées dans notre Code et nos politiques.

Nous encourageons également nos fournisseurs, consultants, stagiaires, partenaires commerciaux et autres personnes qui font affaire avec nous à respecter nos normes d'éthique et à se comporter de manière conforme à notre Code.

FAIRE DES CHOIX ET PRENDRE DES DÉCISIONS ÉTHIQUES

Notre Code aborde un large éventail d'activités commerciales et de situations où nous sommes appelés à faire des choix et des décisions éthiques, mais il ne peut pas anticiper toutes les situations potentielles auxquelles nous pourrions être confrontés. Nous avons tous la responsabilité de faire preuve de discernement face à une situation où la bonne décision n'est pas claire et d'utiliser ces questions pour nous guider :

- › Cela reflète-t-il nos valeurs fondamentales et aura-t-il un impact positif sur WMG ?
- › L'action est-elle correcte ?
- › Est-ce conforme à notre Code, à la loi et à nos politiques ?
- › D'autres seraient-ils d'accord avec l'action ou la décision ?
- › Cela aura-t-il un impact sur notre réputation ou sur la réputation de nos employés ?

S'il y a toujours un doute sur les réponses à ces questions, ou si nous ne percevons pas encore clairement la marche à suivre, nous devons demander conseil. Cela inclut les situations où :

- › Les normes de notre Code ou de nos politiques semblent difficiles à interpréter dans ces circonstances.
- › Les lois ou normes associées sont en conflit ou complexes.
- › L'expérience que nous avons sur le sujet est limitée.
- › Nous nous trouvons dans une « zone grise » ou pouvons voir des « drapeaux rouges » et avons besoin de conseils.





REMARQUE

La ligne d'assistance en matière de conformité de WMG est une ressource supplémentaire pour faire part de vos préoccupations de manière confidentielle et anonyme, lorsque la loi locale le permet.

La ligne d'assistance est gérée par un tiers indépendant et disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an, dans plusieurs langues. Nous pouvons utiliser la ligne d'assistance pour demander des conseils et faire part de nos préoccupations concernant toute violation potentielle de notre Code, de la loi ou de notre politique.

LA LIGNE D'ASSISTANCE PEUT ÊTRE ATTEINTE :



Sur Internet à l'adresse :
www.wmg.ethicspoint.com



Par téléphone :
Appel gratuit aux États-Unis
et au Canada
en composant le 1-800-620-5549
(888) 789-6627



Les numéros internationaux pour
notre ligne d'assistance peuvent
être trouvés à l'adresse :
www.wmg.ethicspoint.com



Par courrier :
WMG's Compliance Helpline
1633 Broadway
NY, NY 10019

RECHERCHER DES CONSEILS ET SOULEVER DES PRÉOCCUPATIONS

WMG s'engage fermement à maintenir un lieu de travail positif et productif et chacun de nous joue un rôle dans la réalisation de cet idéal. Si d'aventure nous avons des raisons de croire que notre Code, la loi ou nos politiques n'ont pas été respectés, soit par notre propre expérience personnelle, soit par l'expérience d'un autre employé WMG, nous sommes encouragés à exprimer nos préoccupations. Souvent, les problèmes peuvent être résolus rapidement et efficacement, avant que ces problèmes ne deviennent importants - mais cela ne peut être fait que si les préoccupations sont soulevées rapidement et de manière appropriée, *avant* qu'elles ne deviennent de plus gros problèmes pour toutes les parties concernées.

Il faut du courage pour solliciter des conseils et soulever des préoccupations, ce qui explique pourquoi l'entreprise dispose de nombreuses ressources pour nous aider lorsque nous avons besoin d'aide. Indépendamment de celui à qui nous rapportons nos préoccupations, nous devrions fournir autant d'informations et de détails que possible afin qu'une enquête approfondie puisse être menée.

RESSOURCES WMG

- › Notre gestionnaire
- › Un chef d'unité commerciale ou un autre membre de l'équipe dirigeante
- › Un représentant des ressources humaines
- › Un membre du service juridique de WMG
- › Le Bureau de conformité WMG à l'adresse officeofcompliance@wmg.com
- › Assistance téléphonique de la conformité de WMG

COMMENT LES PRÉOCCUPATIONS SONT TRAITÉES

WMG prend toutes les préoccupations au sérieux et examine rapidement toutes les questions soulevées sous la direction du Responsable de la conformité WMG. Lorsque des préoccupations sont soulevées, WMG diligente une enquête sur la violation potentielle tout en considérant les droits et la vie privée de toutes les parties concernées. Dans la plupart des cas, l'identité des parties concernées, y compris l'appelant, reste confidentielle. Cependant, il peut arriver que cette information doive être révélée à certaines personnes en vertu de la loi locale ou pour mener une enquête approfondie. Lorsqu'on nous le demande, nous sommes tous censés coopérer pleinement et honnêtement dans le cadre de toute enquête.

Si l'enquête révèle un acte répréhensible, des mesures seront prises pour rectifier la situation, y compris des mesures disciplinaires appropriées contre toute personne ayant enfreint notre Code, la loi ou notre politique, notamment le licenciement.

ENGAGEMENT ENVERS L'ABSENCE DE REPRÉSAILLES

Tout le monde à WMG devrait se sentir à l'aise de chercher des conseils et soulever des préoccupations.

Personne ne sera victime de représailles pour avoir fait un rapport de bonne foi, pour avoir posé des questions ou pour avoir coopéré à une enquête. Faire un rapport de « bonne foi » signifie que l'information fournie est complète et exacte, et que nous la considérons comme étant vraie. Personne ne fera l'objet de mesures disciplinaires ou de mauvais traitements pour avoir demandé des conseils ou soulevé une préoccupation de bonne foi. Toute personne qui a été accusée de représailles contre une autre personne sera elle-même sujette à des mesures disciplinaires.



REMARQUE

À l'occasion, il se peut qu'on nous demande de répondre à des demandes de renseignements d'un représentant du gouvernement ou d'un tiers qui s'informe des questions se rapportant à l'entreprise. Si cela se produit, nous devons immédiatement contacter le Directeur juridique de WMG pour obtenir de l'aide.





SECTION 2

Intégrité avec nos collaborateurs

Au cœur de WMG se trouve un groupe unique et dynamique d'individus passionnés par la mise en relation des gens avec la musique qu'ils aiment. Nous avons le pouvoir de réussir et de savoir que notre succès repose sur la promotion d'un environnement qui valorise la diversité, met l'accent sur la créativité, se nourrit des caractéristiques et contributions individuelles, et qui est sain, sûr et sécurisé pour tous.



PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

WMG s'engage à offrir un milieu de travail inclusif qui soit gratifiant, qui favorise l'individualité et qui soit exempt de toute forme de harcèlement ou de discrimination. Nous nous traitons les uns les autres avec dignité et respect mutuel et nous travaillons avec la certitude profonde que notre façon de travailler en équipe a un impact sur notre réputation et notre succès continu. Tous, nous fonctionnons mieux dans un environnement exempt de toute forme de harcèlement et de discrimination, et nous avons tous la responsabilité partagée de prendre des mesures pour empêcher ce type de comportement.

Notre entreprise regroupe des personnes de différentes cultures, religions et nations et nous sommes tous fiers des différences particulières que nous apportons à l'équipe. Nous ne nous engageons pas dans une conduite qui singularise un individu d'une manière négative. Tout comportement qui pourrait inciter d'autres personnes à se sentir harcelées, discriminées, humiliées, intimidées ou qui pourraient interférer avec leur capacité à faire leur travail n'est pas toléré. Nous sommes censés être attentifs à la façon dont notre comportement pourrait affecter les autres, et nous assurer que nos paroles et nos actions n'insultent pas, ne dénigrent et ne harcèlent pas nos collègues.



REMARQUE

Le harcèlement est un comportement qui perturbe de manière irraisonnable toute personne dans son travail ou qui, de toute autre manière, contribue à un environnement de travail intimidant, hostile ou agressif en raison d'une caractéristique personnelle. Les caractéristiques personnelles, qui sont protégées chez WMG, comprennent la race, la couleur de peau, la religion, l'origine nationale, le genre, l'identité de genre, l'expression de genre, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état civil, le handicap physique ou mental ou toute autre caractéristique protégée par la loi.





REMARQUE

Le harcèlement sexuel peut toucher autant les hommes que les femmes et peut être infligé par un individu du même sexe ou du sexe opposé. Le harcèlement sexuel peut adopter beaucoup de formes, mais toucher autant les hommes que les femmes et peut être infligé par un individu du même sexe ou du sexe opposé. Voici quelques exemples :

- Des avances sexuelles importunes ou des attouchements de nature sexuelle.
- Des invitations à des rendez-vous, des sollicitations de faveurs sexuelles ou toute conduite similaire de nature sexuelle qui serviraient de fondement à des décisions concernant l'emploi.
- Un comportement inapproprié, des plaisanteries agressives, des insultes, des gestes ou autres activités ou comportements insultants qui peuvent créer un environnement de travail intimidant, hostile ou agressif.
- Des photographies, des images ou des dessins sexuellement suggestifs, vulgaires ou dénigrants.
- L'affichage ou la transmission de communications écrites, graphiques, électroniques ou verbales à contenu sexuel, dénigrant ou obscène.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- Cultivant une culture forte de respect mutuel et en la démontrant partout où nous opérons et dans notre façon de mener nos affaires.
- Prenant toutes les décisions liées à l'emploi, y compris l'embauche, les promotions, les cessations d'emploi ou les transferts d'emploi, uniquement en fonction des besoins de l'entreprise, des qualifications individuelles, de la capacité, de la contribution et du rendement démontré.
- Se méfiant de tout comportement offensant ou importun de la part des employés, invités, vendeurs, talents, consultants, stagiaires et entrepreneurs indépendants. Évitant les actions et le langage offensants ou sexuellement explicites.
- Alertant le Service des ressources humaines de WMG lorsque nous sommes mal à l'aise pour parler à la personne ou si son comportement continue.



MAINTIEN D'UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÛR

WMG croit en l'importance d'un environnement de travail sain et sûr et pense que nous devons l'exiger.

Nous sommes toutes et tous tenus de travailler dur pour nous assurer que personne n'est exposé à un risque inutile, et de prendre les mesures nécessaires pour garantir notre sécurité physique et celle des autres.

Notre but est de respecter au moins toutes les lois et tous les règlements sur la santé et la sécurité, et de nous familiariser avec et respecter tous les programmes de prévention des blessures et des maladies que WMG peut avoir mis en place. Cela implique de maintenir un lieu de travail exempt de drogues, d'alcool, de violence et de menaces de violence.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- Faisant notre travail en toute sécurité et responsabilité et en agissant rapidement pour signaler ou corriger les risques et préoccupation relatifs à la sécurité et à la santé.
- Consommant de l'alcool de façon responsable lors des événements parrainés par WMG et sans nous embarrasser ni embarrasser WMG.
- Nous abstenant de proférer des menaces, d'adopter un comportement intimidant, de nous battre ou de nous livrer à d'autres actes de violence.
- Conservant les armes à feu, explosifs, dispositifs incendiaires et toutes les autres armes hors du lieu de travail — ou de tout autre environnement de travail — que nous ayons ou non un permis de port d'arme.
- Avertissant rapidement le Service des ressources humaines si nous prenons connaissance de conditions qui peuvent mettre en danger la santé ou la sécurité de notre lieu de travail, nos collègues ou d'autres personnes.





REMARQUE

Les données personnelles, également connues sous le nom de renseignements personnels, sont toute information qui peut identifier ou être utilisée pour identifier une personne, soit en elle-même soit en la combinant avec d'autres informations. Ces informations doivent être conservées dans la plus stricte confidentialité et traitées avec soin quel que soit leur support (p. ex., dossiers sur papier, dossiers électroniques). Voici quelques exemples de données personnelles :

- L'adresse et le numéro de téléphone en la domicile.
- L'âge.
- Les emplois antérieurs.
- Les numéros d'identification émis par le gouvernement.
- L'état civil.
- Le casier judiciaire.
- Les antécédents médicaux.

RESPECT DES DONNÉES PERSONNELLES ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Nous fournissons nos données personnelles à WMG qui, en retour, les traite avec précaution. WMG respecte la confidentialité des informations personnelles et ces informations, notamment les dossiers personnels des employés, ne peuvent être consultées que par des employés autorisés à des fins professionnelles légitimes ou à d'autres fins autorisées par la loi.

Parfois, nous pouvons avoir accès aux données personnelles d'autres employés, de nos artistes, de nos compositeurs et paroliers, de nos clients et d'autres tiers. Nous avons les mêmes obligations que la société et ne devons pas utiliser ou partager ces informations avec d'autres personnes ou pour des raisons non professionnelles. Nous fondons nos relations sur la confiance et il appartient à chacune et à chacun d'entre nous de continuer à mériter cette confiance à travers nos actes.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- Sauvegardant toutes les informations personnelles auxquelles nous avons accès, tant pendant qu'après notre contrat de travail chez WMG.
- Protégeant les données personnelles contre la perte et l'utilisation abusive.
- Ne partageant jamais de données personnelles avec quiconque n'ayant pas un besoin professionnel valide de les connaître.
- Recueillant, utilisant et transmettant seulement la quantité minimum de données personnelles nécessaire à l'exécution des obligations professionnelles assignées.
- Respectant les politiques de confidentialité et en avertissant le Service des ressources humaines de WMG si nous venons à soupçonner l'existence d'une violation des données personnelles.



SECTION 3

Intégrité vis-à-vis de notre entreprise et de nos investisseurs

La marque et la réputation de WMG inspirent confiance à nos investisseurs. Nous nous considérons responsables de mener nos activités selon les normes éthiques les plus exigeantes et prenons les bonnes décisions afin d'être les meilleurs et de créer de la valeur pérenne. Nous y parvenons en protégeant nos actifs, nos informations confidentielles et notre propriété intellectuelle. Nous sommes prudents dans nos communications, nos activités de négociation et nous créons des dossiers honnêtes et transparents.



UTILISATION CONSCIENTE DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Les artistes, les compositeurs et la propriété intellectuelle de WMG sont le cœur de notre activité et font partie des actifs les plus précieux de notre entreprise. Nous prenons des mesures pour traiter ces actifs avec le respect qui leur est dû, assurer leur protection et leur préservation et les protéger contre toute utilisation abusive et toute divulgation non autorisée.

Nos actifs corporels, notamment ordinateurs, installations informatiques, réseaux de télécommunications et l'équipement de bureau sont des actifs importants de notre société qui sont essentiels au succès de nos responsabilités professionnelles quotidiennes. Nous devons utiliser ces actifs de façon responsable et les protéger de toute utilisation abusive, de toute perte, de tout dommage et de tout vol.



REMARQUE

Nous devons toujours prendre garde d'éviter les activités qui pourraient être considérées comme des violations des droits d'auteur ou du copyright. La piraterie est la copie et la distribution illicites d'enregistrements sonores, de compositions musicales ou d'autres œuvres de propriété intellectuelle.

Il s'agit d'un problème grave dans la communauté musicale qui menace le travail que nous faisons chez WMG. Nous ne téléchargeons pas de musique sur laquelle existent des droits d'auteur ou du copyright et/ou ne gravons pas de CD en provenance de réseaux peer-to-peer non autorisés.





REMARQUE

Nous ne devons jamais supposer que la confidentialité sera respectée lorsque nous utilisons les ordinateurs et les systèmes informatiques de la société, notamment la messagerie électronique et Internet. Lorsque la loi locale le lui permet, WMG peut surveiller votre utilisation de ces systèmes.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Sauvegardant tous les matériels protégés avant leur mise sur le marché et en ne les distribuant qu'aux individus dûment autorisés.
- › Protégeant la sécurité des communications et des systèmes informatiques de WMG des virus et des pirates informatiques en faisant preuve de prudence.
- › Conservant nos mots de passe réseau en sécurité et en ne les partageant avec personne.
- › Utilisant la messagerie électronique et Internet de manière responsable, principalement à des fins professionnelles et jamais à des fins illégales ou contraires à l'éthique.
- › Ne retirant jamais la propriété de WMG des installations de la société pour un usage personnel, y compris tous documents ou autres informations commerciales.





REMARQUE

Les informations confidentielles comprennent généralement toutes les informations non publiques qui, si elles étaient divulguées, pourraient faire du tort à WMG. On peut citer, à titre d'exemples, les secrets commerciaux, les accords avec les artistes, les accords avec les compositeurs/paroliers, les structures de tarification et la stratégie concurrentielle.

PROTECTION DES INFORMATIONS EXCLUSIVES ET CONFIDENTIELLES

Dans le cadre de nos responsabilités professionnelles pour WMG, nous avons accès à des informations confidentielles concernant WMG et nos artistes, nos compositeurs/paroliers, nos fournisseurs, nos consultants et nos partenaires d'affaires. Ces informations confidentielles peuvent également être privées ou sensibles du point de vue concurrentiel, et nous pouvons être contractuellement obligés de les protéger contre toute divulgation.

Nous prenons les précautions raisonnables et nécessaires pour protéger toutes les informations confidentielles et ne les partager qu'en interne sur la base du besoin d'en avoir connaissance. Nous ne divulguons jamais d'informations confidentielles à un concurrent ou à une partie extérieure et n'utilisons pas les informations confidentielles pour notre avantage personnel.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Sollicitant l'accord préalable du Service juridique de WMG lors de la conclusion d'un accord de confidentialité avant de divulguer toute information confidentielle.
- › Ne parlant pas de sujets confidentiels avec les membres de notre famille ou des connaissances professionnelles ou sociales ou dans des lieux où les informations peuvent être entendues tels que les taxis, les transports publics, les ascenseurs ou les restaurants.
- › Ne divulguant pas d'informations confidentielles à un autre employé de WMG à moins que l'employé ait besoin de ces informations pour exécuter ses responsabilités professionnelles.
- › Protégeant les informations confidentielles appartenant à un ancien employeur et en ne les partageant avec personne au sein de WMG.
- › Honorant notre obligation de traiter les informations comme confidentielles lorsque nous quittons WMG et que nous restituons tous les biens de l'entreprise lors de la cessation de notre emploi.





REMARQUE

La communication par le biais des réseaux sociaux et des blogs personnels est un moyen extraordinaire pour stimuler la conversation et la discussion et constitue un élément crucial de l'environnement interactif dans lequel nous vivons et travaillons tous les jours.

Lorsque nous utilisons les réseaux sociaux, nous sommes responsables et respectueux dans nos messages et prenons soin de distinguer nos opinions personnelles de celles de WMG. Nous lisons, comprenons et respectons nos politiques relatives aux réseaux sociaux et demandons conseil au Service des ressources humaines de WMG en cas de besoin.

COMMUNICATION PRUDENTE

Nous sommes tous fiers de faire partie de l'équipe WMG et sommes très enthousiasmés par le travail que nous accomplissons. Lorsque nous parlons de WMG, de notre rôle et de nos responsabilités, de la musique que nous contribuons à créer, des artistes et des compositeurs/paroliers que nous représentons, et même de la stabilité financière de la société, nous ne devons pas nous mettre, ni mettre la société, en danger.

Lorsque nous communiquons avec le public, que ce soit avec les médias, un analyste en investissements ou un membre de la communauté financière, les informations que nous fournissons doivent être cohérentes, précises et respecter nos obligations réglementaires et légales. Toutes les requêtes des médias et du public doivent être adressées au groupe des Communications de WMG et seuls le Président-directeur général, le Directeur financier et les chefs de département des Relations investisseurs et des Communications de l'entreprise sont autorisés à parler au nom de WMG, sauf accord préalable.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Comprenant les implications de ce que nous disons en ligne et en ne discutant et ne partageant jamais des informations confidentielles, que nous considérons les conversations comme publiques ou privées.
- › Obtenant l'accord préalable du groupe des Communications de WMG et du Service juridique de WMG pour utiliser toute marque, dessin et modèle ou logo de WMG.
- › Obtenant l'accord du groupe des Communications de WMG avant d'accepter tout engagement d'intervention publique, toute publication d'article, toute réponse à des questions provenant des médias, ou tout entretien.
- › Avertissant tous les tiers travaillant pour notre compte qu'ils ne sont pas autorisés à commenter les affaires de WMG.
- › Respectant nos politiques relatives aux communications.

FAIRE PREUVE DE PRÉCISION ET DE TRANSPARENCE DANS NOS DOCUMENTS

La nature de nos activités nous amène à créer un grand volume de papier et de documents électroniques chaque jour. Lorsque nous créons des documents commerciaux et financiers, nous nous assurons qu'ils sont clairs, précis, complets et qu'ils respectent la loi. Notre société a des processus et des procédures en place qui sont spécifiquement conçus pour garantir la précision de notre comptabilité générale. Nous avons tous la responsabilité de respecter les contrôles internes et d'empêcher les autres d'essayer de contourner ces contrôles.

Quant à la façon dont nous gérons, stockons et éliminons nos dossiers commerciaux, nous respectons toutes les exigences légales qui peuvent exiger que nous conservions nos dossiers pour une durée plus longue que la durée habituelle. Cela signifie, par exemple, que nous puissions avoir à fournir des dossiers en réponse à un litige en instance, des enquêtes ou des assignations à comparaître qui peuvent être liées à des enquêtes, à des procès ou à d'autres procédures.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Ne faisant jamais de fausses déclarations, d'écritures trompeuses ou artificielles, d'omissions ou de déclarations importantes dans les livres financiers de notre société, nos dossiers ou autres documents.
- › Présentant des notes de frais uniquement pour des dépenses professionnelles valides.
- › Fournissant des prévisions et des évaluations réalistes et en temps utile pour représenter avec précision les données d'une transaction commerciale.
- › Faisant preuve de discernement dans les dossiers que nous créons.
- › Suivant les instructions de toute mise en suspens pour des raisons juridiques et en conservant tous les documents identifiés.



REMARQUE

Nous avons tous l'obligation de détecter et de signaler les signes de fraude, notamment les situations qui favoriseraient les fraudes. Les fraudes qui ont lieu sur le site de la société ou qui impliquent cette dernière peuvent épuiser nos actifs et porter préjudice à notre productivité, à notre image de marque et au moral de nos employés.

Nous jouons tous un rôle important dans la lutte contre les fraudes au sein de la société. Par exemple :

- Ne jamais utiliser les cartes de crédit de la société ou d'autres comptes de la société pour faire des achats personnels.
- Ne jamais solliciter le remboursement de dépenses personnelles.
- Si vous avez un poste de supervision - examinez attentivement toutes les notes de frais et assurez-vous de contrôler toutes les transactions inhabituelles ou les exceptions.

COMPRENDRE LA NÉGOCIATION DE TITRES

Au cours de notre travail, nous pouvons prendre connaissance de, ou avoir accès à, des informations sur WMG ou d'autres sociétés qui peuvent affecter le cours des actions ou les cours d'autres titres, tels que les obligations. Si cette information n'est pas connue du public, elle est considérée comme une information exclusive importante. Acheter ou vendre des titres lorsqu'on est en possession de ces informations est contraire aux lois et règlements sur les valeurs mobilières. Nous devons également faire attention à ne jamais fournir un « tuyau » à une autre personne qui peut acheter ou vendre des actions en fonction de l'information.

ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › N'achetant ou ne vendant jamais de titres sur la base d'informations exclusives importantes.
- › Conservant la confidentialité des informations exclusives importantes concernant notre entreprise et d'autres entreprises.
- › Ne partageant ou n'échangeant aucun « tuyau » basé sur des informations exclusives importantes.
- › Se référant à la politique de WMG sur la négociation de titres pour plus d'informations.
- › Reconnaisant que la négociation d'informations exclusives peut entraîner de lourdes sanctions civiles et pénales pour les personnes impliquées, y compris des peines d'emprisonnement.



REMARQUE

Les informations non publiques importantes sont en outre définies comme des informations non publiques qu'un investisseur raisonnable considérerait importantes pour prendre la décision d'acheter ou de vendre des titres. En d'autres termes, cela inclut toutes les informations susceptibles d'affecter le prix du titre. Voici quelques exemples d'informations importantes :

- Les projections de gains ou de pertes futur(e)s.
- Les actualités d'une offre de fusion, d'acquisition ou d'une offre publique d'achat ou d'une fusion ou acquisition en cours.
- Les modifications des politiques de dividendes ou l'offre de titres supplémentaires.
- Les changements de direction.
- Les nouveaux contrats importants ou d'autres nouveaux développements ayant un impact sur les activités de l'entreprise.
- La faillite imminente ou les problèmes de liquidité financière.
- Les informations financières internes.
- Le gain ou la perte d'un grand contrat ou de la relation avec un grand artiste ou compositeur.
- L'état d'un litige important.
- Les actions importantes d'entités régulatrices.

SECTION 4

Intégrité dans notre marché et notre industrie

Nous sommes passionnés par la musique et croyons au travail créatif de nos artistes et auteurs-compositeurs. Nous honorons leur liberté d'expression et savons que leur travail occupe une place importante dans l'entreprise. Nous examinons attentivement le contenu que nous distribuons et savons que la musique que nous offrons peut avoir un impact social. Nous sommes fiers d'être un leader dans l'industrie de la musique et prenons des mesures pour protéger notre réputation dans nos décisions et nos actions. Le divertissement est notre mode de vie et nous faisons preuve de bon jugement lorsque nous échangeons des cadeaux et autres marques d'hospitalité. Nous sommes loyaux et agissons dans le meilleur intérêt de WMG.



HONORER NOTRE RÉPUTATION

Notre réputation nécessite que chacun d'entre nous agisse avec intégrité dans toutes nos activités.

Nous devons toujours adhérer aux normes éthiques les plus strictes et traiter équitablement nos clients, concurrents, fournisseurs, consultants et autres partenaires commerciaux en tout temps. Nous n'utilisons jamais de moyens contraires à l'éthique pour sécuriser les affaires et sommes honnêtes au sujet de nos pratiques commerciales.

WMG est un leader de l'industrie basé sur la qualité de nos employés et les produits et services que nous offrons. Nous gagnons des affaires en fonction de notre performance et de notre capacité à remplir nos engagements. Nous respectons nos promesses, honorons nos obligations contractuelles et respectons les lois applicables.

ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- Représentant avec précision les produits et services WMG dans nos efforts de marketing et de publicité.
- En ne faisant pas de déclarations ou d'insinuations fausses ou trompeuses sur nos clients, concurrents, fournisseurs, consultants et autres partenaires commerciaux.
- Sélectionnant des fournisseurs et d'autres partenaires commerciaux uniquement en fonction de critères liés au mérite et aux affaires.
- Examinant l'apparence de nos actions et en s'assurant qu'elles sont honorables et ne nuisent pas à notre réputation ou à celle de notre entreprise.





REMARQUE

En tant que lieu de travail créatif, nous pouvons travailler avec des produits ou de potentiels produits qui pourraient être critiqués par certains. Veuillez noter que l'envoi et la réception de ces documents ou communications relatifs aux produits dans le cours normal des affaires sont autorisés.



RESPONSABILITÉ AVEC NOTRE CONTENU

Nous sommes déterminés à partager le talent incroyable de nos artistes et auteurs-compositeurs avec le public. Nous apprécions le fait que ces œuvres créatives puissent parfois être controversées, et nous reconnaissons que nous avons le devoir d'examiner attentivement le contenu que nous distribuons et présentons au public. Nous cherchons à protéger la liberté d'expression de nos artistes et auteurs-compositeurs tout en tenant compte de l'impact social du contenu sur le public. Nous prenons ces questions très au sérieux et cherchons des moyens de trouver un équilibre avec ces défis complexes et continus.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Offrant des produits audio et vidéo « étiquetés » qui alertent le public de tout contenu explicite, notamment en sensibilisant les parents et les tuteurs des enfants et des jeunes au contenu.
- › Fournissant des versions éditées de nos produits à nos partenaires de diffusion et autres afin qu'il y ait des choix disponibles pour les consommateurs.
- › Examinant le contexte sociétal, la valeur culturelle et le mérite artistique du travail créatif.
- › Comprenant la réputation, les antécédents, l'histoire personnelle et l'intention de l'artiste ou de l'auteur-compositeur, et comment le travail se rapporte à d'autres œuvres et se compare à elles.
- › Soulevant toute préoccupation avec nos artistes et auteurs-compositeurs pour s'assurer qu'ils ont soigneusement examiné tous les problèmes potentiels.

RECONNAÎTRE ET ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nous partageons tous la responsabilité d'agir dans le meilleur intérêt de WMG et d'éviter les conflits d'intérêts. Les conflits d'intérêts surviennent généralement lorsque nous, ou un « membre de la famille », agissons ou avons des intérêts personnels qui interfèrent (ou semblent interférer) avec notre capacité à prendre des décisions d'affaires saines, impartiales et objectives.

À maintes reprises, les conflits peuvent être évités ou résolus grâce à une discussion ouverte et honnête. Si, à un moment donné, nous pensons avoir un conflit d'intérêts apparent ou potentiel, il est impératif que nous en parlions au bureau de conformité WMG ou à notre supérieur immédiat pour permettre de remédier à la situation. Il est important de se rappeler que lorsque les circonstances changent, une situation qui ne présentait pas de conflit d'intérêts peut en présenter un plus tard. En faisant preuve de transparence à l'égard de nos activités extérieures, de nos relations et de nos intérêts qui pourraient constituer un conflit d'intérêts, nous respectons nos valeurs fondamentales et nous nous conformons à notre Code.



REMARQUE

Les actions et les intérêts d'un « membre de la famille » peuvent également créer des conflits d'intérêts qui rendent difficile l'exécution objective et efficace de notre travail.

Aux fins de conflits d'intérêts, un «membre de la famille» est défini comme notre conjoint, partenaire domestique, parent, grand-parent, enfant, petit-enfant, frère, sœur, belle-famille, tante, oncle, nièce, neveu, cousin, belle-famille ou toute personne résidant dans notre maison. Certaines situations nous impliquant et/ou impliquant un membre de la famille peuvent constituer un conflit d'intérêts et nécessiter une approbation préalable. Celles-ci comprennent :

- Travailler dans le même département ou sur le même projet qu'un membre de la famille.
- Rapporter des structures entre nous-mêmes et un membre de la famille.

ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Prenant toutes les décisions d'affaires objectivement et pour le bénéfice de notre entreprise - pas pour notre propre bénéfice ou celui de nos amis ou de notre famille.
- › Comprenant les problèmes et les limites de l'emploi extérieur, en particulier avec nos concurrents, fournisseurs, consultants ou partenaires commerciaux.
- › Étant responsable de nos intérêts personnels et financiers et en n'investissant pas de façon significative chez l'un des concurrents, fournisseurs, consultants ou partenaires commerciaux de notre entreprise.
- › Respectant les opportunités d'affaires et en s'abstenant de les poursuivre pour notre avantage personnel.
- › Ne faisant pas concurrence à notre entreprise en démarrant ou en participant à une entreprise ou à un partenariat dans notre industrie, comme l'enregistrement ou l'écriture de musique, la gestion d'artistes ou la coordination de tournées.



REMARQUE

Nous sommes tenus de divulguer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel au Bureau de conformité de WMG afin que l'affaire puisse être résolue. Rappelez-vous que les conflits d'intérêts ne constituent pas nécessairement une violation de notre Code, mais manquer à les divulguer en est une.





REMARQUE

À l'occasion, nous pouvons recevoir gratuitement des CD, des billets, de la marchandise d'artiste ou un accès privé à des artistes ou à des événements corporatifs. Nous respectons ces avantages et nous ne les partageons ni ne les revendons à quiconque en dehors de notre entreprise sans avoir au préalable reçu l'approbation de notre supérieur immédiat. Nous les renvoyons à l'exécutif ou à l'individu que nous recevons si nous ne pouvons pas les utiliser et ne les utilisons pas en échange avec d'autres employés, collègues ou contacts professionnels.

ÉCHANGER DES CADEAUX ET DIVERTISSEMENTS

Nous savons que l'échange de cadeaux et de divertissements peut encourager de bonnes relations d'affaires, célébrer les réussites et aider à solidifier les partenariats. Lorsque nous échangeons des cadeaux ou des divertissements, ils doivent toujours refléter le bon sens et le bon jugement et ne jamais compromettre ou sembler compromettre l'objectivité d'une décision. Nous évitons les situations où l'échange de cadeaux et de divertissements peut donner l'apparence d'une irrégularité.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Acceptant des cadeaux uniquement lorsqu'ils n'influencent pas, ou semblent influencer, notre capacité à prendre des décisions commerciales justes et objectives.
- › N'échangeant des cadeaux et des divertissements que s'ils sont raisonnables, habituels et ne dépassent jamais 100 USD ou 100 € (ou équivalent) à tout moment sans approbation préalable.
- › Ne conservant que tous les cadeaux donnés ou reçus au cours d'une année civile dont le montant totalise 500 USD ou 500 € (ou équivalent), sans autorisation préalable.
- › N'acceptant pas d'espèces ou d'équivalents de trésorerie, tels que des bons ou des cartes-cadeaux.
- › Ne payant ou n'offrant pas d'autres cadeaux en échange de la diffusion de la musique de nos artistes à la radio terrestre.





SECTION 5

Intégrité dans notre communauté mondiale

Nous savons que le travail que nous faisons et les talents que nous représentons ont un impact sur les communautés, non seulement là où nous vivons et travaillons, mais dans le monde entier. Nous nous efforçons de conduire un changement positif et de laisser un impact durable. Nous nous engageons à être une bonne entreprise citoyenne et à observer les lois et règlements pertinents qui s'appliquent à notre entreprise.

Nous encourageons et attendons de ceux qui représentent et travaillent au nom de WMG à faire de même.



AGIR COMME DE BONS CITOYENS CORPORATIFS

En tant qu'entreprise citoyenne responsable, nous nous engageons à participer à la communauté par le biais d'activités philanthropiques. En tant qu'employés, nous sommes encouragés à nous impliquer dans nos communautés en soutenant les causes qui nous passionnent. Nous recherchons également des opportunités de participer aux organisations dignes que WMG soutient.

Nous nous engageons à respecter les lois et règlements qui soutiennent la protection des droits de l'homme. Nous reconnaissons leur importance dans la promotion de la santé et du bien-être individuels et ne tolérons ni n'autorisons pas le trafic d'êtres humains, ni l'utilisation de travaux d'enfants, forcés, sous contrat ou involontaires dans l'une de nos opérations.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Nous mettant au défi de nous impliquer dans nos communautés locales avec diverses activités philanthropiques.
- › Surveillant les indicateurs d'exploitation des enfants, de punition physique ou d'abus, ou de servitude involontaire.
- › Espérant de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent ces normes et se conforment à toutes les lois.
- › Respectant toutes les lois applicables qui fixent un salaire minimum et un nombre maximal d'heures d'emploi.
- › Travaillant avec le groupe de communication d'entreprise de WMG pour obtenir l'autorisation de toutes les contributions caritatives liées aux affaires, y compris les dons en nature des ressources de WMG.





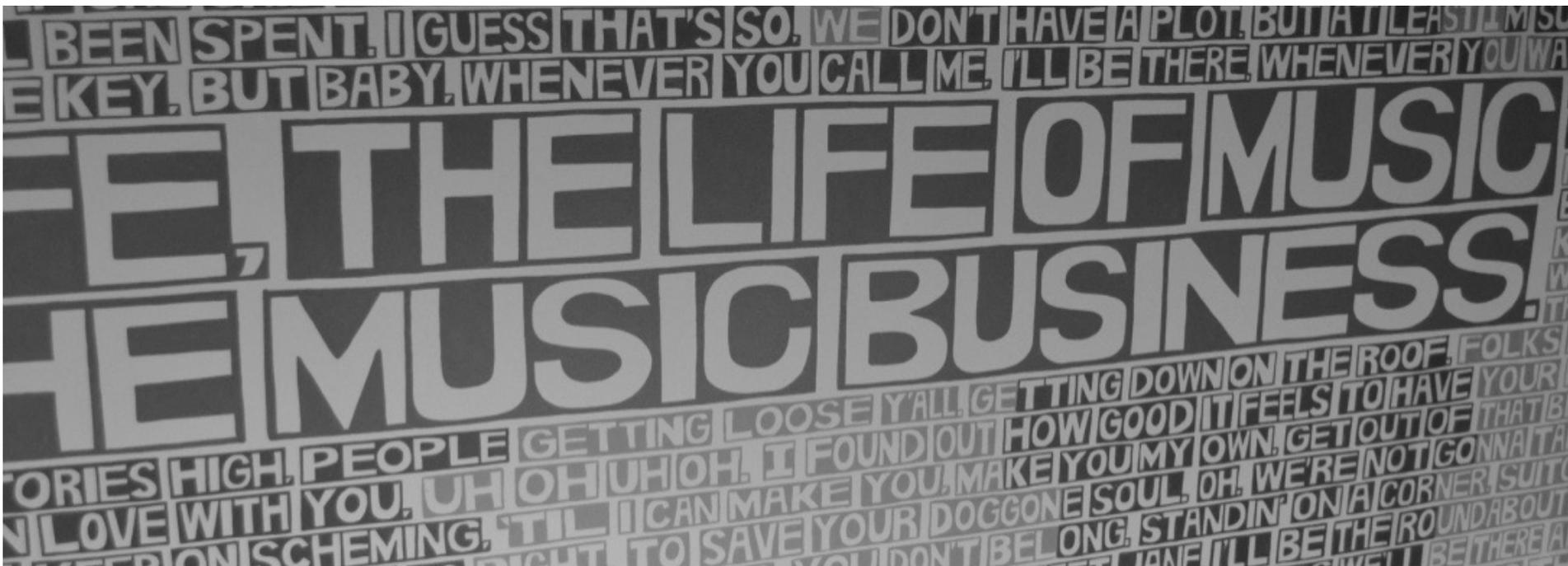
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

WMG est reconnu comme un leader pour nos efforts en matière de responsabilité environnementale. Nous sommes tous encouragés à comprendre comment notre travail a un impact sur l'environnement et à trouver des façons d'améliorer continuellement notre empreinte environnementale.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Étant responsable des emballages de nos produits et de la planification d'événements.
- › Réduisant notre consommation de ressources naturelles.
- › Cherchant des façons d'accroître notre innovation technologique qui contribue à réduire notre empreinte carbone.





REMARQUE

Rappelez-vous que les pots-de-vin n'impliquent pas toujours de l'argent. Les pots-de-vin peuvent prendre différentes formes, telles que :

- Les équivalents de trésorerie (cartes-cadeaux ou chèques-cadeaux).
- Les cadeaux, le divertissement et l'hospitalité.
- Le paiement des frais de voyage, surtout lorsqu'il n'y a pas d'objectif commercial clair pour le voyage.
- Les vacances.
- L'offre d'emploi ou autre mission.
- Les contributions politiques.
- Les bourses d'études pour l'enfant d'un fonctionnaire.
- Les dons à la charité d'un fonctionnaire du gouvernement.

LUTTER CONTRE LES POTS-DE-VIN ET LA CORRUPTION

Nous comptons sur nos relations commerciales dans le monde entier pour contribuer au succès de WMG.

Nous ne profitons pas de ces relations ni ne compromettons notre réputation en tolérant les pots-de-vin et la corruption sous quelque forme que ce soit. Peu importe où nous vivons et travaillons, nous interdisons les pots-de-vin et la corruption, que ce soit avec des personnes ou des entités privées, le gouvernement ou des fonctionnaires.

Nous adoptons un comportement exemplaire et ne donnons ou ne recevons jamais rien de valeur afin d'obtenir un avantage commercial injuste. Nous ne permettons pas non plus à des tiers travaillant avec ou pour WMG d'offrir ou d'accepter des pots-de-vin ou des dessous-de-table sous quelque forme que ce soit. Les conséquences de la corruption peuvent être graves pour WMG et les individus impliqués, et peuvent inclure des amendes, des pénalités et des peines d'emprisonnement.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- Évitant les situations où l'acceptation, l'offre, la promesse ou l'autorisation d'un objet de valeur est, ou pourrait être, considérée comme un moyen de sécuriser ou d'influencer indûment une décision commerciale.
- Ne fournissant pas de paiements de facilitation.
- Surveillant tous les tiers qui travaillent pour notre compte, car nous pouvons être tenus responsables de leurs actions.
- Enregistrant clairement et correctement tous les paiements et transactions et en ne dissimulant jamais la véritable nature d'une dépense.
- Respectant notre politique anticorruption et en rapportant à un employé WMG tout comportement qui pourrait être une forme de corruption.

PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ POLITIQUE

Nous sommes encouragés à participer activement aux affaires politiques de nos propres communautés. Lorsque nous nous engageons dans des activités gouvernementales et politiques, nous faisons clairement la distinction que nous agissons à titre privé et non pas au nom de WMG. Nos affaires politiques personnelles doivent toujours rester séparées de nos responsabilités professionnelles et menées durant notre temps libre personnel avec nos propres ressources.

Dans certaines circonstances, il est logique que WMG participe aux relations gouvernementales ou prône certaines positions politiques. Lorsque nous le faisons, nous respectons toutes les lois concernant les contributions à la campagne, le lobbying et les normes d'éthique qui s'appliquent aux relations avec les fonctionnaires ou les employés du gouvernement. Toute contribution faite par WMG à un candidat à une fonction publique ne peut être faite qu'avec l'approbation du service juridique de WMG.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Faisant des contributions politiques personnelles durant notre temps libre personnel et avec nos propres ressources sans mentionner le nom de WMG.
- › Ne faisant pas pression ou en n'invitant pas nos collègues à participer à nos activités politiques.
- › Utilisant de l'argent personnel, du temps et d'autres ressources pour nos affaires politiques, et non les ressources appartenant à WMG.





REMARQUE

Certaines situations demandant une attention particulière sont les communications et les conversations avec nos concurrents. Nous ne concluons pas d'entente et ne tenons pas de discussions avec nos concurrents en ce qui concerne :

- Les prix.
- Les marchés et les clients potentiels.
- Le boycott de concurrents, clients ou fournisseurs.

CONCURRENCE LOYALE

Nous respectons notre marché et les concurrents qui permettent de créer une industrie dynamique.

Nous rivalisons de façon équitable partout où nous opérons et traitons toutes les parties avec lesquelles nous concluons des affaires de façon équitable.

Les pays où nous opérons ont des lois antitrust complexes, conçues pour protéger le libre-échange et la concurrence. Nous respectons toutes les lois sur la concurrence, l'antitrust et autres en lien avec notre marché.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Évitant toute entente avec des vendeurs, consultants ou partenaires de WMG qui lient leur achat d'un produit à un autre, ou par rapport à leur prix de vente de nos produits.
- › Traitant équitablement nos vendeurs, consultants, concurrents et partenaires et en représentant toujours honnêtement les produits et services que nous vendons.
- › Ne faisant jamais de fausse déclaration au sujet de nos vendeurs ou de nos concurrents.
- › Évitant les problèmes antitrust, y compris les déclarations ou traces écrites suggérant qu'un plan d'action proposé éliminera la concurrence.
- › Recueillant des informations compétitives en faisant preuve d'intégrité et en utilisant des sources publiques, non en cherchant à obtenir des informations confidentielles au sujet de notre concurrence, ou auprès de celle-ci.



SE CONFORMER AUX RÈGLEMENTS SUR LE COMMERCE MONDIAL

En tant qu'entreprise internationale, nous pouvons parfois transporter des produits, des informations, de la technologie, des individus et des services à l'extérieur des frontières nationales. Nos activités sont donc gouvernées par les lois sur le commerce mondial. Nous nous engageons à suivre les lois sur le commerce international applicables, incluant les lois sur l'importation et l'exportation, et à respecter les sanctions et les lois anti-boycott. Nous devons connaître les lois et règlements qui s'appliquent à nos activités commerciales et ne jamais oublier qu'elles peuvent être complexes et changer continuellement.



ASCENSION AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE EN...

- › Reconnaisant et comprenant les lois sur le commerce international et les autres lois et contrôles s'appliquant à notre travail.
- › Vérifiant que les gens avec lesquels nous travaillons ne se trouvent pas sur une « liste de parties restreintes ».
- › Faisant attention aux demandes de boycott illégales et en ne participant à aucun boycott illégal non autorisé.
- › Ne faisant pas affaire avec des pays, des individus ou des entités restreint(e)s.





CONCLUSION

Notre Code doit nous servir de route à suivre pour notre succès, surtout quand nous désirons obtenir une clarification sur les lois et règlements s'appliquant à notre travail. Utiliser notre Code comme un guide peut nous aider si nous ignorons comment gérer une situation difficile, ou si nous désirons savoir qui contacter pour obtenir d'autres informations.

DÉROGATIONS AU CODE

Parfois, dans des circonstances spéciales, une exception au Code peut s'avérer nécessaire. Tout changement, dérogation ou exception au Code doit être approuvé(e) par écrit par l'agent de conformité de WMG. Les directeurs et agents exécutifs qui ont besoin d'une dérogation doivent également soumettre la demande à l'agent de conformité de WMG, qui peut alors devoir demander l'approbation du conseil d'administration et dévoiler publiquement toute dérogation.



RESSOURCES WMG

Notre Code ne peut pas aborder toutes les situations que nous pouvons rencontrer lors de notre travail. WMG a des politiques et procédures qui offrent d'autres informations et complètent notre Code. La dernière version du Code et de ces politiques et procédures se trouve du **côté B**.

Quand nous devons demander des conseils ou soulever des préoccupations, nous pouvons contacter toute ressource de WMG, incluant l'Assistance téléphonique de conformité de WMG.

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE DE LA CONFORMITÉ DE WMG



PAYS	NUMÉRO	CODE D'ACCÈS
Afrique du Sud	0 800 99 0123	800-620-5549
Allemagne	0 800 225 5288	800-620-5549
Argentine	0 800 288 5288 (ALA Espagnol) 0 800 555 4288 (Argentina Telecom) 0 800 222 1288 (Telefonica)	800-620-5549
Australie	1 800 551 155 (Optus) 1 800 881 011 (Telstra)	800-620-5549
Autriche	0 800 200 288	800-620-5549
Belgique	0 800 100 10	800-620-5549
Brésil	0 800 888 8288 0 800 890 0288 (Cellular)	800-620-5549

PAYS	NUMÉRO	CODE D'ACCÈS
Canada	800 620 5549	
Chili	171 00 311 (AT&T) 171 00 312 (Opérateur AT&T espagnol) 800 225 288 (AT&T) 800 800 288 (Telefonica) 800 360 311 (ENTEL) 800 800 311 (Opérateur ENTEL espagnol) 800 800 311 (Ile de Pâques) 800 800 312 (Opérateur espagnol Ile de Pâques)	800-620-5549
Chine	4008880745	800-620-5549
Colombie	01 800 911 0010 01 800 911 0011 (Opérateur espagnol)	800-620-5549
Corée	00 309 11 (Dacom) 00 369 11 (ONSE) 00 729 11 (Korea Telecom) 550 2872 (U.S. Military Bases-Dacom) 550 4663 (U.S. Military Bases-Korea Telecom)	800-620-5549
Corée du Sud	00 309 11 (Dacom) 00 369 11 (ONSE) 00 729 11 (Korea Telecom) 550 2872 (U.S. Military Bases-Dacom) 550 4663 (U.S. Military Bases-Korea Telecom)	800-620-5549
Danemark	800 100 10	800-620-5549
Espagne	900 99 0011	800-620-5549
Finlande	0 800 11 0015	800-620-5549

PAYS	NUMÉRO	CODE D'ACCÈS
France	0 800 99 0011 (France Telecom) 0 800 99 0111 (Paris uniquement) 0 800 99 1011 0 800 99 1111 0 800 99 1211	800-620-5549
Grèce	00 800 1311	800-620-5549
Hong Kong	800 93 2266 800 96 1111	800-620-5549
Hongrie	06 800 011 11	800-620-5549
Indonésie	001 801 10	800-620-5549
Irlande	00 800 222 55288 (UIFN) 0 800 89 0011 (Nord) 1 800 550 000	800-620-5549
Italie	800 172 444	800-620-5549
Japon	00531 11 0379 0066 33 830608 0034 800 600245	800-620-5549
Malaisie	1 800 80 0011	800-620-5549
Mexique	001 800 462 4240 001 800 658 5454 (Opérateur espagnol) 01 800 288 2872 01 800 112 2020 (Por Cobrar)	800-620-5549
Norvège	800 190 11 800 199 11 (U.S. Military Bases)	800-620-5549

PAYS	NUMÉRO	CODE D'ACCÈS
Nouvelle-Zélande	000 911	800-620-5549
Pays-Bas	0800 022 9111	800-620-5549
Philippines	1010 5511 00 (PLDT-Tagalog Operator) 105 11 (Globe, Philcom, Digitel, Smart) 105 12 (Globe, Philcom, Digitel, Smart-Tagalog Operator)	800-620-5549
Pologne	0 0 800 111 1111	800-620-5549
Portugal	800 800 128	800-620-5549
République Tchèque	00 800 222 55288	800-620-5549
Royaume-Uni	0808 234 6322	
Russie	363 2400 (Saint-Pétersbourg) 363 2400 (Moscou) 8^10 800 110 1011 8^495 363 2400 (Hors de Moscow) 8^812 363 2400 (Hors de Saint-Pétersbourg)	800-620-5549
Singapour	800 001 0001 (StarHub) 800 011 1111 (SingTel)	800-620-5549
Suède	020 799 111	800-620-5549
Suisse	0 800 890011	
Taïwan	00 801 102 880	800-620-5549
Thaïlande	001 999 111 11 1 800 0001 33	800-620-5549

